

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 121-10 du Code des Communes)

**Le Conseil Municipal se réunira à la MAISON DE
L'ALPAGE :**

le lundi 20 mars 2017 à 18 heures précises.

A Servoz, le 14 mars 2017.

Monsieur le Maire,




Nicolas EVRARD.

Ordre du jour :

Session ordinaire

- **Prescription de la révision du document local d'urbanisme de la Commune de Servoz : objectifs poursuivis et définition des modalités de concertation**
- **Questions diverses**